



## **RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX**

Réuni sous la présidence de M. Bruno Bich le mardi 16 février 2016, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC a pris connaissance des recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations et a arrêté les décisions suivantes :

### **Rémunérations au titre de l'exercice 2015 :**

- **M. Bruno Bich, Président du Conseil d'administration :**

M. Bruno Bich a perçu une rémunération fixe de 196 000 euros et n'a pas perçu de rémunération variable.

- **M. Mario Guevara, Directeur Général :**

- Part variable de la rémunération au titre de 2015 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 1 012 500 dollars américains (912 820 euros<sup>1</sup>), la part variable de M. Mario Guevara a été arrêtée à 1 417 500 dollars américains (1 277 948 euros<sup>1</sup>), soit 140 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2015 (à paraître).
- Part fixe 2015 : la part fixe de la rémunération de M. Mario Guevara avait été précédemment arrêtée à 810 000 dollars américains (730 256 euros<sup>1</sup>) pour l'exercice 2015.

- **M. François Bich, Directeur Général Délégué :**

- Part variable de la rémunération au titre de 2015 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 294 000 euros, la part variable de M. François Bich a été arrêtée à 441 000 euros, soit 150 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2015 (à paraître).
- Part fixe 2015 : la part fixe de la rémunération de M. François Bich avait été précédemment arrêtée à 490 000 euros pour l'exercice 2015.

- **Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué :**

- Part variable de la rémunération au titre de 2015 : après examen des critères d'attribution et par rapport à un objectif cible de 132 750 euros, la part variable de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour a été arrêtée à 139 122 euros, soit 105 % de la cible. Les critères d'attribution de cette part variable sont décrits dans le Document de référence 2015 (à paraître).
- Part fixe 2015 : la part fixe de la rémunération de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour avait été précédemment arrêtée à 295 000 euros pour l'exercice 2015.

### **Rémunérations au titre de l'exercice 2016 :**

Le Conseil a fixé la part fixe des rémunérations au titre de l'exercice 2016, soit :

- 200 000 euros (+2 % vs 2015) pour M. Bruno Bich, Président du Conseil d'Administration,
- 810 000 dollars américains (730 256 euros<sup>1</sup>) (+0 % vs 2015) pour M. Mario Guevara, Directeur Général, à verser prorata temporis jusqu'à son départ effectif à la retraite,
- 490 000 euros (+0 % vs 2015) pour M. François Bich, Directeur Général Délégué, à payer prorata temporis jusqu'au 29 février 2016,
- 295 000 euros (+0 % vs 2015) pour Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué.

Le Conseil a également fixé l'objectif cible 2016 de la part variable de la rémunération de Mme Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué, à 45 % de sa part fixe.

Mario Guevara et François Bich ne percevront pas de rémunération variable au titre de 2016.

Bruno Bich ne percevra pas de rémunération variable au titre de 2016 jusqu'à sa prise de fonction de Directeur Général.

<sup>1</sup> Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2015 (1 euro = 1.1092 USD).

## **Attribution d'actions sous condition de performance :**

Le Conseil d'Administration n'a pas attribué d'actions de performance au titre de 2015 et a reporté sa décision au conseil de mai 2016 aux fins de bénéficier des dispositions de la loi N° 2015-990 du 6 août 2015.

## **Départ à la retraite de M. François Bich :**

Le Conseil d'Administration a pris acte de la décision de M. François Bich de prendre sa retraite au 1er mars 2016 et a arrêté les conditions financières de son départ :

- Aucune rémunération variable annuelle au titre de 2016 ne sera versée ;
- Aucune rémunération exceptionnelle ne sera versée ;
- Aucune indemnité de départ ou de non-concurrence ne sera versée ;
- M. François Bich conservera les droits attachés aux actions de performance qui ont été attribuées gratuitement et qui ne sont pas encore définitivement acquises, sous réserve de la réalisation des conditions de performance prévues par les règlements des plans. Les périodes d'acquisition et de conservation obligatoire continueront d'être applicables ;
- M. François Bich n'a jamais reçu de stock-options ;
- M. François Bich bénéficiera d'une retraite supplémentaire annuelle équivalente à 25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées. Les calculs de liquidation de cette retraite sont en cours.

## **Contacts**

### **Contacts relations investisseurs : +33 1 45 19 52 26**

Sophie Palliez-Capian  
[sophie.palliez@bicworld.com](mailto:sophie.palliez@bicworld.com)

Katy Bettach  
[katy.bettach@bicworld.com](mailto:katy.bettach@bicworld.com)

### **Contacts Presse**

Albane de La Tour d'Artaise  
[albane.delatourdartaise@bicworld.com](mailto:albane.delatourdartaise@bicworld.com)

Priscille Reneaume : +33 1 53 70 74 70  
[preneaume@image7.fr](mailto:preneaume@image7.fr)

Isabelle de Segonzac : +33 1 53 70 74 70  
[isegonzac@image7.fr](mailto:isegonzac@image7.fr)

## **Calendrier 2016 (Dates à confirmer)**

Résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2016	27 avril 2016	Conférence téléphonique
Assemblée Générale 2016	18 mai 2016	Réunion (siège de BIC)
Résultats du 2 <sup>e</sup> trimestre et du 1 <sup>er</sup> semestre 2016	4 août 2016	Conférence téléphonique
Résultats du 3 <sup>e</sup> trimestre 2016	26 octobre 2016	Conférence téléphonique

## **A propos de BIC**

*Un des leaders mondiaux des articles de papeterie, des briquets et des rasoirs, BIC fabrique depuis plus de 60 ans des produits de grande qualité accessibles à tous, partout dans le monde. Cette vocation a permis au Groupe d'être aujourd'hui l'une des marques mondiales les plus reconnues. BIC commercialise ses produits dans plus de 160 pays et a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 2 241,7 millions d'euros. Coté sur Euronext Paris, BIC fait partie des indices boursiers SBF120 et CAC MID 60 ; BIC fait également partie des indices ISR suivants : Carbon Disclosure Leadership Index (CDLI), FTSE4Good Europe, Euronext Vigeo Europe 120, Ethibel Sustainability Excellence Europe, STOXX ESG Leaders and Gaia Index.*

Pour plus d'informations, visitez le site Internet du Groupe BIC : [www.bicworld.com](http://www.bicworld.com)

Suivez-nous sur



Twitter [@BicGroup](https://twitter.com/BicGroup), YouTube [BIC Group Official](https://www.youtube.com/BICGroupOfficial) et LinkedIn [BIC](https://www.linkedin.com/BIC)

